Fiche technique – Bas de compression médicale

Caractéristiques techniques

Caractéristique	Description
Type de produit	Dispositif médical de compression élastique
Forme	Bas-cuisse
Zone de compression	De la cheville jusqu'à la cuisse
Principe	Compression dégressive : pression maximale à la cheville puis décroissante vers le haut de la jambe
Unité de pression	mmHg (millimètres de mercure)
Classes de compression	Classes I à IV, selon la pression exercée à la cheville
Choix de la compression	Selon prescription, indication médicale, état vasculaire et tolérance
Choix de la taille	Selon les mesures de la jambe et le tableau de tailles du fabricant
Matière	Textile élastique médical, composition variable selon le fabricant
Maintien	Selon le modèle : bande de fixation, notamment pour les modèles autofixants
Utilisation	Selon prescription et recommandations du professionnel de santé

Principe de la compression

La compression médicale exerce une pression contrôlée sur le membre inférieur. Elle est **dégressive**, c'est-à-dire maximale au niveau de la cheville puis progressivement moins importante en remontant vers le mollet et la cuisse.

Cette compression réduit la dilatation des veines et augmente la vitesse d'écoulement du sang veineux. Elle contribue également à diminuer le volume du membre en cas d'œdème et à améliorer l'efficacité de la pompe musculaire du mollet lors de la marche.

Le bon fonctionnement du dispositif dépend notamment du niveau de compression prescrit, de l'adaptation à la morphologie et du positionnement correct du bas sur la jambe.

Classes de compression

En France, les dispositifs de compression sont classés selon la pression exercée au niveau de la cheville :

Classe	Pression à la cheville
Classe I	**10 à 15 mmHg**
Classe II	**15,1 à 20 mmHg**
Classe III	**20,1 à 36 mmHg**
Classe IV	**> 36 mmHg**

La pression est dégressive du bas vers le haut. La classe de compression ne doit pas être choisie uniquement en fonction du confort recherché : elle est déterminée en fonction de l'indication médicale et de la tolérance de la personne.

Indications médicales

La compression médicale constitue le traitement de base des affections veineuses chroniques à partir du **stade C2**, correspondant notamment aux varices d'au moins 3 mm.

Selon la situation clinique, la HAS recommande notamment :

Situation clinique	Compression par bas
Varices ≥ 3 mm – C2	**15 à 20 ou 20 à 36 mmHg**
Après sclérothérapie ou chirurgie des varices	Bas indiqués pour les varices, pendant la période recommandée
Œdème chronique – C3	**20 à 36 mmHg**
Pigmentation ou eczéma veineux – C4a	**20 à 36 mmHg**
Lipodermatosclérose, hypodermite ou atrophie blanche – C4b	**20 à 36 mmHg** dans les situations concernées
Ulcère veineux cicatrisé – C5	**20 à 36 ou > 36 mmHg**
Ulcère veineux ouvert – C6	**> 36 mmHg**, dans le cadre d'une prise en charge adaptée

Pour l'ulcère veineux ouvert, la HAS place les bandages multitypes en première intention ; les bas fortement compressifs peuvent constituer une autre option dans certaines situations.

Ces indications ne constituent pas une règle d'autoprescription. Le niveau de compression doit être déterminé par le professionnel de santé. La HAS précise que la pression à retenir est la plus forte supportée par le patient.

Bas, chaussettes ou collants ?

Les bas de compression remontent jusqu'à la cuisse, contrairement aux chaussettes ou mi-bas qui s'arrêtent sous le genou.

Pour les affections veineuses chroniques, la HAS n'a pas démontré de différence d'efficacité entre les différents types de bas — **chaussettes, bas-cuisses et collants**. Le choix de la hauteur peut donc être adapté à la prescription, à la morphologie, aux besoins et à la tolérance de la personne.

Prise de mesures

Le choix de la taille doit être réalisé à partir de mesures précises de la jambe et en fonction du tableau de tailles du fabricant.

Les principales mesures sont :

- **pointure** ;
- **tour de cheville** ;
- **tour de mollet** ;
- **hauteur entre le sol et la limite supérieure du bas**.

Pour certains modèles, d'autres mesures peuvent être nécessaires selon la morphologie et les indications du fabricant.

Une taille correctement choisie permet d'obtenir une compression conforme aux caractéristiques du dispositif et de limiter les plis ou les zones de pression inadaptées.

L'accompagnement Présence Santé

Chez **Présence Santé, notre orthopédiste réalise les mesures nécessaires** et vous accompagne dans le choix du modèle adapté à votre prescription et à votre morphologie.

Elle peut également vous conseiller sur la mise en place du bas et sur les solutions facilitant son utilisation lorsque l'enfilage est difficile.

Mise en place

Les bas de compression sont idéalement enfilés **le matin, le plus tôt possible après le lever**, lorsque la jambe est moins susceptible d'être gonflée. La peau doit être propre et sèche ; l'Assurance Maladie recommande notamment d'éviter l'application de crème ou de lait corporel juste avant l'enfilage.

Pour une mise en place correcte :

- introduire d'abord la pointe du pied puis positionner le talon ;
- dérouler progressivement le bas jusqu'à la cheville puis sur la jambe ;
- répartir le textile sans tirer uniquement sur le bord supérieur ;
- éviter les plis et les zones de surépaisseur ;
- pour les modèles autofixants, ne pas retourner la bande de fixation.

L'Assurance Maladie recommande également de ne pas tirer excessivement sur le bas et de vérifier qu'il est correctement positionné.

Enfilage et aides techniques

La compression peut rendre l'enfilage plus difficile, notamment avec les niveaux de pression élevés ou lorsque la mobilité ou la force des mains est réduite.

Des **enfile-bas et autres aides à la mise en place** peuvent faciliter le geste. Une tierce personne peut également aider lorsque la mise en place de la pointe du bas est difficile.

Port quotidien

La durée de port dépend de la prescription et de la situation médicale.

Lorsqu'une compression quotidienne est prescrite, l'Assurance Maladie indique généralement un port **du matin au soir**. Dans certaines situations, notamment après une phlébite, la durée de port et la durée globale du traitement sont déterminées médicalement.

Entretien

Les conditions d'entretien dépendent de la composition et du modèle. Il convient de suivre les recommandations figurant sur l'étiquette et la notice du fabricant afin de préserver les propriétés élastiques du textile.

Les bas doivent être manipulés avec précaution afin d'éviter de les filer ou de détériorer les fibres et les éventuels systèmes de fixation. L'Assurance Maladie recommande notamment de faire attention aux bijoux, aux ongles, aux aspérités des chaussures et aux callosités susceptibles d'endommager le textile.

Renouvellement

En cas de port quotidien, l'Assurance Maladie recommande de remplacer les dispositifs de compression **tous les 4 à 6 mois**, en raison de la perte progressive d'élasticité.

Le remplacement peut également être nécessaire plus tôt si le bas est détérioré ou si ses propriétés de compression ne sont plus satisfaisantes.

Précautions et contre-indications

La compression médicale nécessite de vérifier l'absence de contre-indication avant son utilisation. Une attention particulière est notamment nécessaire en présence d'une **artériopathie des membres inférieurs**. Le médecin vérifie l'absence de contre-indication avant de prescrire la compression.

En cas de douleur inhabituelle, d'engourdissement, de modification importante de la coloration de la peau ou de mauvaise tolérance, il convient de demander conseil à un professionnel de santé.

À retenir :

- Bas **jusqu'à la cuisse**, avec compression des membres inférieurs.
- Compression **dégressive**, maximale au niveau de la cheville.
- Pression exprimée en **mmHg**.
- Quatre classes de compression en France.
- Niveau de compression déterminé selon l'indication médicale.
- Prise de mesures indispensable pour choisir une taille adaptée.
- Mise en place correcte nécessaire pour respecter la répartition de la compression.
- Aides à l'enfilage possibles en cas de difficulté.
- Entretien et renouvellement selon les recommandations du fabricant et de l'Assurance Maladie.
- Accompagnement personnalisé par notre **orthopédiste** chez Présence Santé.

Les caractéristiques précises de pression, de composition, de tailles, de maintien et d'entretien peuvent varier selon les modèles. La notice et les données du fabricant font foi pour chaque référence.

PRESENCE SANTE
Matériel Médical – Confort – Bien être
contact@presence-sante.fr
Tél : 05 63 63 75 26